

À suivre

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 652

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Sud et la famille

Italie.

Le docteur Lo Bué, éminent cardiologue, est mort «après une longue maladie courageusement supportée». Il avait auprès de lui sa femme, tendrement aimée, et son fils également. Mais c'est par son *neveu*, tibétologue de renom, revenu tout exprès de Londres, qu'il a été veillé pendant les dernières semaines...

Cependant, la famille M., parente du célèbre psychanalyste italien, est allée chercher à l'aérodrome de Milan *Carolina*, quinze ans, qui revenait d'Amérique — le père, la mère, et le petit ami de Carolina, âgé de vingt ans. On est rentré tous ensemble *alla casa*, sur les bords du lac Majeur, où les deux jeunes ont pu passer la nuit dans les bras l'un de l'autre, après tous ces mois de séparation... «*Ma scusi!*» s'écrie la tante Anna, professeur de biologie à l'Université de Milan. Je trouve cela vraiment épouvantable...

— Te voilà devenue bien moraliste! intervient la *zia Angelina*, *dottoressa* gynécologue à Turin et membre du Parti communiste. L'année dernière, ma fille est allée passer ses vacances en Grèce, avec son ami. Et elle avait aussi quinze ans!

— *Ma chère!* Il ne s'agit pas de morale. Au contraire, je trouve très bien que... Mais les ramener à la maison! Que le garçon *assume* la situation et emmène son amie ailleurs...

— Où voudrais-tu qu'ils aillent?

— Je ne sais pas. En tout cas moi, je ne voudrais pas que ma fille vienne s'installer chez moi avec son petit ami. Un point c'est tout. Tu me vois leur servir le déjeuner au lit?

Cependant la fille, la petite Bettina, âgée de sept ans, se désintéresse de la conversation, estimant sans doute ces perspectives trop lointaines.

Cependant, le mari de la *zia* Anna, professeur de sociologie à l'Université de Padoue, à moins que ce ne soit de Pavie, homme de beaucoup d'escient et

de grande pondération, auteur d'un livre sur l'appropriation de la terre dans le *Mezzogiorno* par les paysans juste après la guerre, prend la parole à son tour: «En ce qui te concerne, *cara Anna*, j'ai l'impression que ce sera plutôt ta fille et son ami qui viendront t'apporter à toi le déjeuner au lit!» Cependant le *zio* Palmiro, mari de la *dottoressa*, pasteur de l'Eglise vaudoise du Piémont et membre lui aussi du Parti communiste, sourit discrètement et pense aux études de droit qu'il est en train de faire sur le tard, en vue du temps pas très lointain où il sera élu modérateur et devra aller à Rome défendre les intérêts de la communauté.

Cependant le beau-frère, Matteo, décide d'aller coucher le petit Francesco, qui tombe de sommeil. Mais il promet de revenir.

À SUIVRE

Congrès de l'Union suisse des arts et métiers à Berne: «L'hôtellerie et la restauration souffrent d'une pénurie constante de main-d'œuvre liée à une politique contestable à l'égard des étrangers.» Réponse de Fritz Honegger: «Ne pas abuser des étrangers pour en faire des tampons conjoncturels! Si on donnait suite à la demande visant à augmenter leur nombre dans une phase où la compétitivité des prix est passagèrement favorable, on risquerait de promouvoir des structures qui pourraient s'avérer par la suite surdimensionnées et non rentables.» Diagnostic plus complet et plus nuancé du côté de l'Union syndicale suisse: moins de travailleurs frontaliers et de saisonniers, mais adoption de mesures qui amélioreront la condition de travailleur immigré, qui faciliteront par exemple, pour le saisonnier qui revient régulièrement en Suisse, l'obtention du droit à une autorisation à l'année. Le temps des votations est passé, les problèmes posés par les travailleurs étrangers demeurent; et se multiplient les exigences contradictoires. C'est dans ce climat tendu par la crise économique que la communauté «Etre solidaires» remet l'ouvrage sur le métier et compte poser ce samedi à Berne les bases d'une action (Forum 82 Suisses-

Cependant, la *nonna* Marguerita, née Lavater, raconte le drame qui s'est déroulé le matin même, au moment où son petit-fils, Michele, 19 ans, cousin de Carolina et de Bettina, et cousin issu de germains de Francesco, est parti pour l'Angleterre, où il va passer un mois, si bien qu'*Helene*, son amie, pleurerait toutes les larmes de ses yeux, et qu'elle, la *nonna*, a dû la consoler.

Cependant, en Sicile, la Mafia a de nouveau frappé, abattant deux hommes, *l'oncle* et *le neveu*, si bien que les *cugini*, *cognati*, *suoceri* des victimes s'apprêtent soit à se faire assassiner à leur tour, soit à les venger...

Cependant le docteur Laing, psychiatre anglo-saxon, annonce que la famille est morte!

J. C.

immigrés) de rapprochement avec ces travailleurs indispensables.

* * *

Combat de retardement, combat perdu d'avance? Il faudra suivre en tout cas très attentivement le traitement de la dernière plainte déposée par l'Union ouvrière de radio et de télévision (Arbus) contre la direction régionale de la Radio-TV allemande. Objet du litige: la décision d'introduire dans l'émission hebdomadaire d'informations récréatives «Karussell» (tous les jours du mardi au vendredi, de 18 h. à 19 h.) un bloc publicitaire. L'autorité de surveillance, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, s'est d'ores et déjà ménagé une porte de sortie, précisant que la décision avait été prise sans son accord... L'intransigeance de l'Arbus, à contrecourant des usages qui nous viennent d'outre-Atlantique mais qui s'appuie sur une interprétation stricte des directives du Conseil fédéral sur la publicité à la télévision, vient à point nommé: nul doute que la pression exercée par les publicitaires sur l'organisation de leurs «contributions» aux programmes est à son comble actuellement, les demandeurs de spots ne se pressant plus au portillon comme auparavant.